

Cap Leers vous propose un nouveau concept de consultation :

Cochez vos 5 priorités pour notre ville lors du prochain mandat 2008/2014

- Sécurité – commerce de proximité – logement – agriculture –
 circulation – vie associative – transport – action sociale – stationnement
– mobilité réduite – voirie – sport – réseau d'assainissement –
 gaz de ville – culture – jumelage – espace vert – festivités mu-
nicipales – citoyenneté – animation – garderie/crèche – gestion
de la ville – propreté de la ville – impôts – tri sélectif – jumelages
– centre de loisirs – école – nuisances – accompagnement à
l'emploi – jeunesse – environnement – aînés – cadre de vie –
 Autres priorités.....

Vos observations :

.....

.....

.....

Rappel : Présentation de l'enquête = 1 entrée gratuite soirée du samedi 10/11/07

A retourner au choix : 9 av. Desmet / 4 rue de toufflers / 34 rue Gibraltar droite / 179 rue Mal Leclerc / 33 rue R. Salengro

CAP LEERS - 4 rue de Toufflers 59115 LEERS - 03.20.02.34.62 - 06.87.12.03.22

email : contact@capleers.info - Site internet : <http://www.capleers.info>

CAP Leers s'engage à :

- Baisse du taux part communale des impôts locaux 2009
- Diviser par 2 les indemnités du maire, de 2977€ à 1500€
- Créer des aires de jeux dans les quartiers

APPEL AUX DONS

N'APPARTENANT À AUCUN PARTI POLITIQUE, NOTRE ACTION NE PEUT ETRE FINANCÉE QUE PAR NOS APPORTS PERSONNELS ET PAR VOS DONS, SI VOUS TROUVEZ NOTRE CAUSE NOBLE ET SINCÈRE, ALORS N'HESITEZ PAS, SACHANT QUE LE REÇU QUI VOUS SERA ADRESSÉ PAR LE MANDATAIRE FINANCIER, ÉDITÉ PAR LA CNCCFP, VOUS PERMETTRA DE DÉDUIRE 66% DE CETTE SOMME DE VOS IMPÔTS DANS LES LIMITES DE 20% DU REVENU IMPOSABLE.

Mr/Mme/Mlle NOM PRENOM

ADRESSE

CP et VILLE

*TEL * MAIL

(*facultatif)

MONTANT DU DON :€ CHEQUE / ESPECES

(Entourer le moyen de paiement)

(Attention ! Le don en espèces ne permet pas de déduction fiscale)

DATE DU VERSEMENT :..... SIGNATURE

Chèque à établir à l'ordre de, et à envoyer à «Serge BOONE mandataire financier de CAP LEERS Catherine BOONE, Elec. Mun. 03/2008»

Adresse : 4 rue de toufflers – 59115 Leers

Le reçu qui me sera adressé par le mandataire financier, édité par la CNCCFP, me permettra de déduire 66% de cette somme de mes impôts dans les limites de 20% du revenu imposable.

Réalisé et Imprimé par nos soins